



Fonds Fidelity Situations spéciales

Rapport annuel
30 juin 2011



Fonds Fidelity Situations spéciales
Titres en portefeuille au 30 juin 2011
Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Actions canadiennes	52,4	50,4
Actions étrangères	48,5	48,5
Trésorerie et équivalents	0,8	1,4
Autres actifs nets (passifs)	(1,7)	(0,3)

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Biens de consommation discrétionnaire	22,5	19,3
Matières de base	15,9	15,3
Technologies de l'information ...	11,7	19,7
Biens de consommation de base	10,5	0,0
Énergie	10,3	10,7
Soins de santé	9,7	3,6
Services financiers	8,6	12,5
Services de télécommunications ..	5,1	2,1
Produits industriels	4,6	13,6
Services publics	2,0	2,1
Trésorerie et équivalents	0,8	1,4
Autres actifs nets (passifs)	(1,7)	(0,3)

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Canada	52,4	50,4
États-Unis	39,1	44,2
Bermudes	2,0	1,1
Royaume-Uni	1,3	0,6
Bailliage de Jersey	1,3	0,0
Israël	1,2	0,0
Pays-Bas	1,0	0,0
Autres (individuellement moins de 1 %)	2,6	2,6
Trésorerie et équivalents	0,8	1,4
Autres actifs nets (passifs)	(1,7)	(0,3)

Total de l'actif net du Fonds 521 598 000 \$ (au 30 juin 2011) et 319 255 000 \$ (au 30 juin 2010)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Situations spéciales

Titres en portefeuille – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions – 100,9 %

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Australie – 0,3 %			
MATIÈRES DE BASE – 0,3 %			
Iluka Resources Ltd.	75 897	1 267	\$ 1 312
SERVICES PUBLICS – 0,0 %			
Prime AET&D Holdings No. 1 Pty Ltd.	25 055	0	0
TOTAL AUSTRALIE		<u>1 267</u>	<u>1 312</u>
Bailliage de Jersey – 1,3 %			
SOINS DE SANTÉ – 1,3 %			
Shire PLC sponsored ADR .	72 400	6 428	6 571
Bermudes – 2,0 %			
SERVICES PUBLICS – 2,0 %			
Brookfield Infrastructure Partners LP	425 100	9 610	10 224
Brésil – 0,2 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,2 %			
Arezzo Industria e Comercio SA	97 020	1 398	1 310
Îles Vierges britanniques – 0,2 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,2 %			
Arcos Dorados Holdings, Inc.	44 600	728	908
Canada – 52,4 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 9,3 %			
Bauer Performance Sports Ltd.	171 000	1 251	1 112
Edleu Group, Inc.	2 145 100	2 549	2 360
Forzani Group Ltd. Class A	694 700	18 328	18 236
Glentel, Inc.	235 700	1 832	4 184
IMAX Corp.	83 700	1 572	2 618
Indigo Books & Music, Inc.	223 400	3 253	2 862
Reitmans (Canada) Ltd. Class A (non-vtg.)	76 600	1 267	1 174
Tim Hortons, Inc. (Canada)	336 900	15 496	15 851
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		<u>45 548</u>	<u>48 397</u>
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 8,0 %			
Loblaws Companies Ltd. ...	262 500	10 289	10 198
Metro, Inc. Class A (sub. vtg.)	283 500	12 613	13 602
Shoppers Drug Mart Corp.	445 500	17 696	17 673
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		<u>40 598</u>	<u>41 473</u>
ÉNERGIE – 8,1 %			
Advantage Oil & Gas Ltd. .	1 009 500	7 787	7 713

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Americas Petrogas, Inc. ...	1 230 700	1 978	\$ 2 412
Baytex Energy Corp.	116 700	6 678	6 117
Crown Point Ventures Ltd. .	949 600	1 634	1 795
Crown Point Ventures Ltd. (b)	549 700	933	935
Longview Oil Corp.	132 400	1 346	1 529
Madalena Ventures, Inc. ...	1 967 400	1 461	1 062
Pinecrest Energy, Inc.	3 136 600	4 263	7 622
Secure Energy Services, Inc.	367 100	2 426	3 506
TAG Oil Ltd.	883 500	5 363	5 389
TransGlobe Energy Corp. .	206 300	2 771	2 265
Valeura Energy, Inc.	7 730 500	2 410	1 855
Valeura Energy, Inc. warrants 2/28/16	3 865 250	102	173
TOTAL ÉNERGIE		<u>39 152</u>	<u>42 373</u>
SERVICES FINANCIERS – 1,9 %			
Intact Financial Corp.	95 300	5 190	5 258
Intact Financial Corp. rights 1/31/12	28 100	1 343	1 536
Kobo, Inc. (b)	667 100	2 575	2 575
Mira Resources Corp.	2 222 000	559	667
Mira Resources Corp. warrants 6/17/12 (b) ...	2 222 000	107	0
TOTAL SERVICES FINANCIERS		<u>9 774</u>	<u>10 036</u>
SOINS DE SANTÉ – 3,7 %			
Centric Health Corp.	1 008 900	1 670	2 341
Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (Canada)	334 200	16 183	16 747
TOTAL SOINS DE SANTÉ		<u>17 853</u>	<u>19 088</u>
PRODUITS INDUSTRIELS – 3,3 %			
Bombardier, Inc. Class B (sub. vtg.)	737 500	5 209	5 104
Progressive Waste Solution Ltd.	216 900	5 349	5 206
TransForce, Inc.	266 600	4 009	3 983
WestJet Airlines Ltd.	185 200	2 768	2 798
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		<u>17 335</u>	<u>17 091</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Situations spéciales Titres en portefeuille – suite

Actions – suite

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Canada – suite			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,3 %			
Axia NetMedia Corp.	769 900	1 223 \$	955 \$
CGI Group, Inc. Class A (sub. vtg.)	253 100	5 694	6 011
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		6 917	6 966
MATIÈRES DE BASE – 12,7 %			
Acadian Timber Corp.	139 100	1 405	1 640
Ainsworth Lumber Co. Ltd. (Reg. S)	445 050	1 330	1 144
Barrick Gold Corp.	120 900	6 119	5 280
Breakwater Resources Ltd.	992 200	7 390	7 352
Conifex Timber, Inc.	142 800	1 502	1 378
Copper Mountain Mining Corp.	366 700	2 633	2 732
Eacom Timber Corp.	12 264 500	7 016	3 618
First Quantum Minerals Ltd.	19 200	2 535	2 699
Franco-Nevada Corp.	192 100	6 690	6 906
Goldcorp, Inc.	111 500	5 714	5 187
Major Drilling Group International, Inc.	397 100	5 464	4 964
Mountain Province Diamonds, Inc.	501 300	2 837	2 617
Norbord, Inc.	435 200	6 479	5 270
Polaris Minerals Corp.	1 999 900	2 973	1 700
Silver Wheaton Corp.	314 100	10 089	9 995
Tembec, Inc.	875 000	2 824	3 754
Tembec, Inc. warrants 3/3/12	561 900	238	62
TOTAL MATIÈRES DE BASE		73 238	66 298
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 4,1 %			
Rogers Communications, Inc. Class B (non-vtg.)	147 400	5 471	5 617
TELUS Corp.	299 300	15 730	15 881
TOTAL SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS		21 201	21 498
TOTAL CANADA		271 616	273 220
France – 0,5 %			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 0,5 %			
Alcatel-Lucent SA sponsored ADR	493 600	2 742	2 747
Allemagne – 0,1 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,1 %			
Hugo Boss AG	6 660	560	613

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Irlande – 0,2 %			
MATIÈRES DE BASE – 0,2 %			
Kenmare Resources PLC	1 424 200	1 291 \$	1 299 \$
Israël – 1,2 %			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,2 %			
Check Point Software Technologies Ltd.	112 100	5 098	6 146
Italie – 0,6 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,6 %			
Prada SpA	249 800	1 255	1 453
Salvatore Ferragamo Italia SpA	102 700	1 434	1 435
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		2 689	2 888
Pays-Bas – 1,0 %			
MATIÈRES DE BASE – 1,0 %			
LyondellBasell Industries NV Class A	141 600	5 816	5 262
Antilles néerlandaises – 0,5 %			
ÉNERGIE – 0,5 %			
Schlumberger Ltd.	32 600	2 809	2 715
Royaume-Uni – 1,3 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,3 %			
Burberry Group PLC	60 300	1 350	1 353
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,0 %			
ARM Holdings PLC sponsored ADR	193 500	4 404	5 302
TOTAL ROYAUME-UNI		5 754	6 655
États-Unis – 39,1 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 11,8 %			
Abercrombie & Fitch Co. Class A	23 950	1 691	1 545
Amazon.com, Inc.	28 170	4 379	5 554
Beazer Homes USA, Inc.	3 742 260	16 301	12 199
Coach, Inc.	21 920	1 320	1 351
Deckers Outdoor Corp.	18 330	1 572	1 559
ePals, Inc. rights (b)	2 326 300	1 489	1 489
HomeAway, Inc.	58 150	2 054	2 145
Limited Brands, Inc.	55 500	2 023	2 058
M/I Homes, Inc.	727 820	8 485	8 598
Meritage Homes Corp.	460 401	8 676	10 004
Priceline.com, Inc.	5 810	2 127	2 868
Ross Stores, Inc.	67 160	5 404	5 189
Sally Beauty Holdings, Inc.	173 410	2 727	2 858

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Actions – suite

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis – suite			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – suite			
Tiffany & Co., Inc.	18 730	1 358 \$	1 418 \$
Tupperware Brands Corp.	44 120	2 692	2 871
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	62 298		61 706
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 2,5 %			
Altria Group, Inc.	504 010	13 236	12 832
ÉNERGIE – 1,7 %			
Amyris, Inc.	94 030	2 673	2 545
Halliburton Co.	56 860	2 610	2 796
Manas Petroleum Corp. ...	3 729 900	1 423	1 151
Manas Petroleum Corp. warrants 5/6/14	3 729 900	376	1 119
Solazyme, Inc.	62 750	1 414	1 390
TOTAL ÉNERGIE	8 496		9 001
SERVICES FINANCIERS – 6,7 %			
Bank of the Ozarks, Inc. .	62 780	2 703	3 148
BB&T Corp.	203 940	5 324	5 279
Citigroup, Inc. warrants 10/28/18	7 617 600	1 877	845
Southwest Bancorp, Inc., Oklahoma	205 900	2 865	1 940
Stifel Financial Corp.	70 620	2 731	2 441
SunTrust Banks, Inc.	199 670	5 775	4 962
Ventas, Inc.	149 380	7 984	7 595
ViewPoint Financial Group	231 000	2 957	3 072
Webster Financial Corp. .	269 240	5 919	5 458
TOTAL SERVICES FINANCIERS	38 135		34 740
SOINS DE SANTÉ – 4,7 %			
Accretive Health, Inc.	108 610	2 909	3 017
Agilent Technologies, Inc.	52 660	2 534	2 596
AmerisourceBergen Corp.	141 680	5 504	5 657
DaVita, Inc.	65 740	5 442	5 489
Mettler-Toledo International, Inc.	16 060	2 546	2 614
Varian Medical Systems, Inc.	38 190	2 526	2 578
Waters Corp.	28 270	2 578	2 610
TOTAL SOINS DE SANTÉ	24 039		24 561
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,3 %			
3D Systems Corp.	77 320	1 829	1 468

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
AECOM Technology Corp.	104 310	2 811 \$	2 752 \$
Stericycle, Inc.	31 680	2 753	2 723
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS	7 393		6 943
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 7,7 %			
Apple, Inc.	7 920	2 612	2 563
CounterPath Corp. unit ...	1 476 100	2 583	2 261
eBay, Inc.	270 440	8 402	8 414
Fusion-io, Inc.	147 030	3 525	4 278
Informatica Corp.	24 220	1 347	1 365
LinkedIn Corp.	37 330	2 997	3 236
Move, Inc.	1 306 588	3 235	2 747
Opnet Technologies, Inc.	71 740	2 717	2 828
Rackspace Hosting, Inc. ...	31 310	1 332	1 291
SanDisk Corp.	26 050	1 031	1 043
Solera Holdings, Inc.	108 810	5 114	6 210
Stratasys, Inc.	40 060	1 860	1 299
Web.com, Inc.	237 750	3 183	2 823
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	39 938		40 358
MATIÈRES DE BASE – 1,7 %			
Lubrizol Corp.	57 810	7 619	7 487
Molycorp, Inc.	23 650	1 289	1 393
TOTAL MATIÈRES DE BASE	8 908		8 880
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 1,0 %			
AT&T, Inc.	170 950	5 196	5 175
TOTAL ÉTATS-UNIS	207 639		204 196
TOTAL DES ACTIONS	525 445		526 066

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Situations spéciales Titres en portefeuille – suite

Placements à court terme – 0,5 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis – 0,5 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,01 %, datées du 6/30/11, échéant le 7/1/11 (garantis par des obligations du gouvernement des États-Unis) #	2 857 \$ USD	<u>2 755 \$</u>	<u>2 755 \$</u>
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 101,4 %		<u>528 200 \$</u>	<u>528 821</u>
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (1,4) %			<u>(7 223)</u>
ACTIFS NETS – 100 %			<u>521 598 \$</u>

Légende

(a) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

(b) Titres du secteur privé ou soumis à restrictions, ou les deux.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
Somme de 2 857 000 \$ USD à 0,01 %, échéant le 7/01/11	
BNP Paribas Securities Corp.	<u>2 755 \$</u>

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	117 175 \$	115 686 \$	1 489 \$	— \$
Biens de consommation de base	54 305	54 305	—	—
Énergie	54 089	51 862	2 227	—
Services financiers	44 776	42 201	—	2 575
Soins de santé	50 220	50 220	—	—
Produits industriels	24 034	24 034	—	—
Technologies de l'information	61 519	59 258	2 261	—
Matières de base	83 051	83 051	—	—
Services de télécommunications	26 673	26 673	—	—
Services publics	10 224	10 224	—	—
Placements à court terme	2 755	—	2 755	—
Total des placements dans des titres :	<u>528 821 \$</u>	<u>517 514 \$</u>	<u>8 732 \$</u>	<u>2 575 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Le rapprochement des placements dans des titres dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)

Placements dans des titres :

Solde d'ouverture	—	\$
Total du gain réalisé (perte)	—	
Total du gain non réalisé (perte)	—	
Coût des achats	2 575	
Produit des ventes	—	
Amortissement/désactualisation	—	
Transferts vers le niveau 3	—	
Transferts depuis le niveau 3	—	
Solde de fermeture	2 575	\$
Variation du gain non réalisé (perte) de l'exercice attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 30 juin 2011		— \$

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessus portent sur les activités à ce jour de tout titre ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice courant. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de l'exercice visé. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans le rapprochement est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Données d'évaluation au 30 juin 2010 :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	61 823 \$	57 457 \$	4 366 \$	— \$
Énergie	33 845	33 845	—	—
Services financiers	39 913	36 333	3 580	—
Soins de santé	11 366	11 366	—	—
Produits industriels	43 462	43 462	—	—
Technologies de l'information	62 940	62 940	—	—
Matières de base	48 959	48 290	669	—
Services de télécommunications	6 821	6 821	—	—
Services publics	6 458	6 458	—	—
Placements à court terme	4 595	—	4 595	—
Total des placements dans des titres :	320 182 \$	306 972 \$	13 210 \$	— \$

États financiers

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Actif		
Placements à la valeur marchande	528 821 \$	320 182 \$
Trésorerie et devises	1 673	—
Montants à recevoir à la vente de placements	27 293	7 611
Intérêts courus et dividendes à recevoir	679	308
Montants à recevoir à la vente de parts	862	840
	<u>559 328</u>	<u>328 941</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	—	7
Montants à payer à l'achat de placements	36 349	8 660
Montants à payer au rachat de parts	564	497
Frais de gestion et de conseils à payer	658	438
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	89	59
Autres montants et charges à payer	70	25
	<u>37 730</u>	<u>9 686</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>521 598</u>	<u>319 255</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	<u>1 010</u>	<u>714</u>
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>522 608 \$</u>	<u>319 969 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	2 755 \$	4 595 \$
--	----------	----------

Actif net représentant les capitaux propres par part

Série A :

(201 778 \$ / 12 046 parts et 136 089 \$ / 9 930 parts, respectivement)	<u>16,7506 \$</u>	<u>13,7050 \$</u>
---	-------------------	-------------------

Série B :

(205 125 \$ / 12 182 parts et 127 181 \$ / 9 231 parts, respectivement)	<u>16,8389 \$</u>	<u>13,7775 \$</u>
---	-------------------	-------------------

Série F :

(22 751 \$ / 1 314 parts et 13 931 \$ / 984 parts, respectivement)	<u>17,3098 \$</u>	<u>14,1610 \$</u>
--	-------------------	-------------------

Série O :

(91 944 \$ / 7 448 parts et 42 054 \$ / 4 164 parts, respectivement)	<u>12,3443 \$</u>	<u>10,0994 \$</u>
--	-------------------	-------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Exercice terminé le 30 juin 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	74 545 \$	31 838 \$	28 515 \$	3 153 \$	11 039 \$
Distributions aux porteurs de parts					
Gain net réalisé	(10 385)	(3 463)	(3 529)	(590)	(2 803)
Réduction des frais de gestion	(27)	(1)	(26)	—	—
	<u>(10 412)</u>	<u>(3 464)</u>	<u>(3 555)</u>	<u>(590)</u>	<u>(2 803)</u>
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	224 651	78 376	89 469	12 970	43 836
Réinvestissement des distributions	10 239	3 354	3 501	581	2 803
Coût des parts rachetées	(96 680)	(44 415)	(39 986)	(7 294)	(4 985)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>138 210</u>	<u>37 315</u>	<u>52 984</u>	<u>6 257</u>	<u>41 654</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>202 343</u>	<u>65 689</u>	<u>77 944</u>	<u>8 820</u>	<u>49 890</u>
Actif net					
Au début de l'exercice	<u>319 255</u>	<u>136 089</u>	<u>127 181</u>	<u>13 931</u>	<u>42 054</u>
À la fin de l'exercice	<u>521 598 \$</u>	<u>201 778 \$</u>	<u>205 125 \$</u>	<u>22 751 \$</u>	<u>91 944 \$</u>

Exercice terminé le 30 juin 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	40 234 \$	17 749 \$	16 946 \$	2 081 \$	3 458 \$
Distributions aux porteurs de parts					
Management fee reduction	(19)	—	(19)	—	—
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	146 839	57 304	55 202	8 280	26 053
Réinvestissement des distributions	19	—	19	—	—
Coût des parts rachetées	(63 877)	(27 986)	(27 943)	(5 327)	(2 621)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>82 981</u>	<u>29 318</u>	<u>27 278</u>	<u>2 953</u>	<u>23 432</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>123 196</u>	<u>47 067</u>	<u>44 205</u>	<u>5 034</u>	<u>26 890</u>
Actif net					
Au début de l'exercice	<u>196 059</u>	<u>89 022</u>	<u>82 976</u>	<u>8 897</u>	<u>15 164</u>
À la fin de l'exercice	<u>319 255 \$</u>	<u>136 089 \$</u>	<u>127 181 \$</u>	<u>13 931 \$</u>	<u>42 054 \$</u>

États financiers – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Exercices terminés les 30 juin	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	153 \$	8 \$
Dividendes	3 656	3 717
Prêts de titres	32	13
	<u>3 841</u>	<u>3 738</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers	(153)	(261)
	<u>3 688</u>	<u>3 477</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseils	6 840	4 561
Frais d'administration	925	446
Frais d'établissement des prix et de tenue des livres	—	27
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	2	1
Frais de garde	—	11
Honoraires de l'auditeur	—	7
Frais de l'agent des transferts	—	177
Droits de dépôt	—	11
Frais juridiques	—	22
Taxe de vente harmonisée	732	258
Total des charges	<u>8 499</u>	<u>5 521</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>(4 811)</u>	<u>(2 044)</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Placements	79 789	66 086
Conversion des devises	(1 346)	(266)
Total du gain net réalisé (perte)	<u>78 443</u>	<u>65 820</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Placements	5 839	(20 357)
Autres actifs nets libellés en devises	96	(14)
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	<u>5 935</u>	<u>(20 371)</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(5 022)	(3 171)
Gain net (perte)	<u>79 356</u>	<u>42 278</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>74 545 \$</u>	<u>40 234 \$</u>

Autres renseignements par série de parts	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	<u>31 838 \$</u>	<u>17 749 \$</u>
Série B	<u>28 515 \$</u>	<u>16 946 \$</u>
Série F	<u>3 153 \$</u>	<u>2 081 \$</u>
Série O	<u>11 039 \$</u>	<u>3 458 \$</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	<u>2,9357 \$</u>	<u>2,0289 \$</u>
Série B	<u>2,7784 \$</u>	<u>2,0772 \$</u>
Série F	<u>2,8062 \$</u>	<u>2,2572 \$</u>
Série O	<u>1,9670 \$</u>	<u>1,1727 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Situations spéciales (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 13 mars 2007 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F et de série O. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A et de série B et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté la date d'adoption obligatoire des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 30 juin 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 31 décembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début, pendant ou à la fin de l'exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de l'exercice. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Certains pays perçoivent une retenue d'impôt sur les gains réalisés à la vente de placements, laquelle est portée en déduction du placement en question et figure sous la rubrique « Autres montants et charges à payer ». Les impôts versés par le Fonds sur les gains réalisés à la vente de titres indiens et les impôts à payer sur les gains non réalisés des titres indiens sont présentés aux postes « Gain net réalisé (perte) sur les placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements » de l'état des résultats, respectivement. À la fin de l'exercice, les impôts versés par le Fonds sur les gains réalisés à la vente de titres indiens et les impôts à payer sur les gains non réalisés des titres indiens étaient comme suit :

	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Impôts versés sur les gains réalisés	32 \$	— \$

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A	2,00 %
Série B	1,85 %
Série F	0,85 %

Frais d'administration

Depuis le 1^{er} novembre 2009, Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Le Fonds n'assume plus les frais de garde, ni les frais juridiques, les frais d'établissement des prix et de tenue des livres et les droits de dépôt. Il n'assume pas non plus les honoraires de l'auditeur ni ceux de l'agent des transferts. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série B	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série F	0,194 %	0,194 %	0,194 %

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges – suite

Frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres

Fidelity est l'agent chargé des registres et l'agent des transferts du Fonds. Fidelity reçoit des honoraires calculés selon un taux fixe par compte de porteur de parts, plus un pourcentage de l'actif net moyen de chaque série de parts du Fonds. Fidelity a également pris des arrangements avec Fidelity Service Company, Inc. (FSC), société affiliée à FMR LLC (société mère de Fidelity), en vertu desquels FSC assure la tenue des livres comptables du Fonds. Les frais d'établissement des prix et de tenue des livres sont déterminés en fonction de l'actif net moyen du Fonds et sont facturés mensuellement. Ces frais sont présentés séparément dans l'état des résultats. Fidelity verse les frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres à l'égard des parts de série O. Depuis le 1^{er} novembre 2009, ces frais ne sont plus imputés au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les frais imputés au Fonds avant le 1^{er} novembre 2009.

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1^{er} juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la TPS et le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1^{er} juillet 2010 représente la TPS seulement.

Autres charges d'exploitation

Chaque série est responsable du paiement de sa part proportionnelle des charges communes du Fonds, notamment les frais de garde, les honoraires de l'auditeur, les droits de dépôt, les frais juridiques et les autres frais d'administration, en plus des charges qu'elle engage séparément. Les charges communes engagées par le gestionnaire au nom du Fonds sont attribuées quotidiennement, au prorata, à chaque série de parts du Fonds en fonction de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Fidelity paie les charges communes et les charges propres aux parts de série O. Depuis le 1^{er} novembre 2009, ces charges ne sont plus directement imputées au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les charges imputées au Fonds avant le 1^{er} novembre 2009.

Frais pris en charge

Fidelity peut prendre en charge certains frais exigibles auprès de certaines des séries ou renoncer à leur remboursement. Fidelity peut mettre fin à cette prise en charge ou renonciation en tout temps. Le montant des frais pris en charge ou ayant fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices figure sous la rubrique « Frais pris en charge » de l'état des résultats, le cas échéant.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Exercice terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2010
Gain net réalisé		
Série A	0,3366 \$	— \$
Série B	0,3750	—
Série F	0,5859	—
Série O	0,5636	—

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital reportée.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait des pertes autres qu'en capital reportées suivantes :

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital	
2028	12 \$

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de l'exercice, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 5 022 \$ (3 171 \$ au 30 juin 2010) relativement à ses opérations de portefeuille. Sur ce total, aucun montant (- \$ au 30 juin 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à - \$ (- \$ au 30 juin 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 1 143 \$ (677 \$ au 30 juin 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les trois ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F ou de série O du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F ou de série O du Fonds.

7. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 30 juin 2010, il n'y avait pas de titres prêtés. Au 30 juin 2011, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
Au 30 juin 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	4 065 \$	4 300 \$

8. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Actif net par part au 30 juin 2011			
Série A	16,7831 \$	(0,0325) \$	16,7506 \$
Série B	16,8715	(0,0326)	16,8389
Série F	17,3434	(0,0336)	17,3098
Série O	12,3682	(0,0239)	12,3443
Actif net par part au 30 juin 2010			
Série A	13,7357	(0,0307)	13,7050
Série B	13,8083	(0,0308)	13,7775
Série F	14,1926	(0,0316)	14,1610
Série O	10,1220	(0,0226)	10,0994

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

9. Capitaux propres

Le Fonds est offert en quatre séries de parts : les parts de séries A, B, F et O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de l'exercice			Parts en circulation à la fin de l'exercice	
	Souscrites	Réinvesties	Rachetées		
Exercice terminé le 30 juin 2011					
Série A	4 592	196	(2 672)	12 046	
Série B	5 210	204	(2 463)	12 182	
Série F	731	33	(434)	1 314	
Série O	3 480	225	(421)	7 448	
Exercice terminé le 30 juin 2010					
Série A	4 140	—	(2 037)	9 930	
Série B	3 974	1	(2 017)	9 231	
Série F	593	—	(376)	984	
Série O	2 570	—	(260)	4 164	

Porteurs de parts affiliés

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 17 % et 13 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

10. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.

Au moment d'acheter et de vendre des titres pour le compte du Fonds, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis considère également des facteurs tels que le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels et les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds investit dans des sociétés qui, selon Pyramis, recèlent un potentiel de croissance à long terme et dont les actions se négocient à des prix témoignant d'une évaluation intéressante. Pyramis a également recours à cette approche pour choisir les sociétés dans lesquelles le Fonds effectue un placement important.

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les tailles, mais a tendance à favoriser les petites et moyennes entreprises. On s'attend à ce que le Fonds détienne jusqu'à 49 % de son actif dans des titres de participation étrangers. À l'occasion, le Fonds peut avoir une participation importante dans un nombre de sociétés et de secteurs d'activité relativement restreint. Compte tenu du penchant du Fonds pour les petites et moyennes entreprises, certaines de ses participations pourraient être moins liquides que d'autres.

L'indice de référence du Fonds est une combinaison de l'indice complémentaire S&P/TSX (70 %) et de l'indice Russell 2500 (30 %).

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou soumis à restrictions détenus à la fin de l'exercice sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 juin 2011 et le 30 juin 2010, toutes les autres variables étant restées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 28 556 \$ (17 610 \$ au 30 juin 2010). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

Rapports de la direction et de l'auditeur indépendant

Au 30 juin 2011

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Situations spéciales (le Fonds)

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity), gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à Fidelity. Le Conseil d'administration de Fidelity est responsable de la révision et de l'approbation de ces états financiers.

Fidelity a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-dessous.

Peter Bowen

Vice-président et trésorier du Fonds

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Le 8 septembre 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Situations spéciales (le Fonds)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les titres en portefeuille au 30 juin 2011, les états de l'actif net aux 30 juin 2011 et 2010, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 30 juin 2011 et 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices terminés à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 8 septembre 2011



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.